

L'APNA

Association de type « Loi 1901 » créée en octobre 2017, **l'APNA** est née du regroupement des membres **de l'ADEP** (Atelier de Développement du Peuplier de Poitou-Charentes) **et du GIPA** (Groupe Interprofessionnel du Peuplier d'Aquitaine).

L'APNA réunit tous les acteurs de la filière-Peuplier, de l'amont à l'aval.

Le conseil d'administration de l'APNA se compose de trois sections :

- 1) populteurs
- 2) entreprises de l'amont (pépiniéristes, entrepreneurs de travaux, gestionnaires...)
- 3) entreprises de l'aval (exploitants forestiers, industriels utilisateurs de Peuplier...)

NOS OBJECTIFS

- ✓ Expérimentation en matière de variétés et de techniques
- ✓ Développement, vulgarisation (cultivars et techniques)
- ✓ Renouvellement et extension des zones popuicoles en Nouvelle-Aquitaine, dans le respect des réglementations et la prise en compte des enjeux environnementaux
- ✓ Échanges et partage d'information entre tous les acteurs de la filière
- ✓ Participation à toutes actions de nature à dynamiser la filière-Peuplier en Nouvelle-Aquitaine

NOS ACTIONS

L'APNA s'appuie sur les moyens techniques et en personnel du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) de Nouvelle-Aquitaine et du CPFA (Centre de Productivité et d'Action Forestière d'Aquitaine).

Acquisition d'informations

- Mise en place et suivi d'essais en lien avec l'IDF (Institut pour le Développement Forestier)
- Veille sanitaire (en lien avec le Département Santé des Forêts)
- Veille économique (récolte, plantation, prix des bois...)

Diffusion d'informations

- Conseil, appui technique auprès des populteurs et des professionnels
- Réunions d'information
- Informations sur les sites internet www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr - www.peupliersdefrance.org et www.cpfa.com
- Fiches techniques sur le Peuplier et sa culture - Bulletin périodique ou "Lettre de saison"

Relation, sensibilisation

- Relations avec les autres organismes forestiers, les administrations et institutions
- Sensibilisation : FOREXPO ; autres manifestations professionnelles ou destinées au grand public
- Environnement (en lien avec le CRPF) : prise en compte des enjeux environnementaux, défense du Peuplier...
- Certification de la gestion durable : contribution au programme de certification PEFC

Interlocuteur de référence de la filière popuicole

ADHÉRER POUR

- ✓ Avoir accès à toutes les informations liées au Peuplier et à la popuiculture
- ✓ Avoir accès à l'actualité fiscale, juridique....
- ✓ Avoir accès aux articles et fiches techniques
- ✓ Assister aux réunions d'informations
- ✓ Rencontrer les professionnels de la filière



Une essence du présent pour notre avenir

Le Peuplier est une essence dont l'utilisation est en voie d'expansion : panneaux de contreplaqué, emballage léger, aménagement intérieur, charpente ...

Le Peuplier joue un rôle primordial pour l'environnement : captation de CO₂, absorption des nitrates et des phosphates.

LE PEUPLIER EN NOUVELLE-AQUITAINE

42 400 ha (200 000 ha en France)

- 21 % de la peupleraie nationale
- 1,5 % de la surface forestière de la région

39 000 populteurs

- une surface moyenne de la propriété populticole d'environ 1 ha

471 000 plançons de Peuplier vendus en 2020

- 44 % des ventes nationales de plançons

407 000 M³ de bois d'œuvre de Peuplier récoltés en 2021

- 28 % de la récolte nationale de bois d'œuvre de Peuplier
- 50 % de la récolte régionale de bois d'œuvre feuillu

Plus de 60 usines utilisatrices – 2 000 emplois

Plusieurs entreprises de travaux et coopératives forestières ont également une activité significative de production, de gestion ou d'exploitation de Peuplier

Le besoin en bois de qualité est en développement constant. La filière doit pouvoir y répondre.

VOS CONTACTS

Siège social :

Maison de la Forêt
6, Parvis des Chartrons
33075 Bordeaux CEDEX

Contact - Aquitaine :

M. Hervé LEMAIRE

herve.lemaire@cnpf.fr

☎ 06-71-01-83-95

Contact - Poitou-Charentes :

M. Alain Rousset

alain.rousset@cnpf.fr

☎ 06-89-87-79-36

Avec le soutien du CNPF et de la Région Nouvelle-Aquitaine



APNA

Association du
Peuplier en
Nouvelle
Aquitaine

